VOL. XLVI SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 7 FEVRIER 1917 No. 15

ABONNEMENTS

CANADA..............	$1.00 par année
ETATS-UNIS.........	1.50 " "
EUROPE.............	2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents

Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
AL. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'in... devront être adressées :

Le Manitoba
43 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

L'ENTREE EN SCENE DES ETATS-UNIS

Les événements ont marché vite depuis une semaine. Ils iront peut-être plus vite encore avec les semaines qui vont suivre. Est-ce le grand déclanchement qui commence ?

Le 31 janvier l'Allemagne faisait savoir aux Etats-Unis et à toutes les autres nations neutres qu'elle torpillerait tous les vaisseaux qui tenteraient d'accoster aux ports d'Angleterre. On permettait aux Etats-Unis un vaisseau par semaine à un port anglais ! C'était le blocus complet de l'Angleterre; et cela comportait la destruction des vaisseaux neutres sans aucune distinction.

Les Etats-Unis ne pouvaient, après toutes leurs notes comminatoires à l'Allemagne, accepter pareille humiliation. C'eut été la capitulation complète devant une nation étrangère.

Aussi le président Wilson agit-il en l'occurrence avec une promptitude à laquelle il n'avait pas habitué le monde : il prit connaissance du document officiel et invita l'ambassadeur d'Allemagne à faire ses malles ; de l'autre côté de l'océan, il manda à l'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin de quitter l'Allemagne. C'était la rupture des relations entre les deux pays. M. Wilson se présenta ensuite devant le Congrès américain et déclara que ce serait la guerre si l'Allemagne donnait suite à ses menaces et détruisait soit des vies, soit de la propriété américaines dans des circonstances qui violeraient le droit international.

Tout en se tenant sur ce qui-vive, les Etats-Unis se préparent à la guerre. A la Marine et à l'Armée on travaille vingt-quatre heures par jour. De tous les coins du pays arrivent des adhésions à la conduite de M. Wilson. Du reste, tous les chefs de partis, Taft, Roosevelt et Hughes en tête se sont ralliés autour du chef de la nation américaine. Advienne le conflit et l'effort sera unanime chez nos voisins.

A ceux qui voient avec appréhension les Etats-Unis sur le point de se jeter dans l'arène, nous ferons observer que la France et l'Angleterre désirent vivement cette intervention. La France et l'Angleterre savent ce qui leur est bon, et il faut accepter comme désirable ce qui leur semble désirable. On peut croire qu'après deux ans et demi de guerre, les Anglais et les Français ont dû mettre au point leurs usines et peuvent se passer des boulets américains plus facilement qu'elles ne pouvaient le faire d'abord. De plus, si les Etats-Unis déclarent la guerre, ce sera avec la volonté de vaincre ; or pour vaincre, on doit supposer que les Etats-Unis travailleront de concert avec les autres ennemis de l'Allemagne. Il convient donc de ne pas se mettre en tête que la déclaration de la guerre par les Etats-Unis va nuire aux exportations américaines en Angleterre et en France. On peut au contraire penser que ces exportations vont se systématiser davantage et s'adapter plus parfaitement aux besoins des nations qui sont chargées de contenir l'ennemi sur le côté occidental du conflit.

De plus, les Etats-Unis n'ont pas, cette fois, parlé pour eux seuls au Kaiser et à ses soldats; ils ont invité tous les neutres : Espagne, Suède, Norvège, Hollande, à s'unir aux Etats-Unis dans une réprobation universelle des barbares procédés de l'Allemagne. L'Espagne, qui possède un million de soldats tout prêts, adresse aujourd'hui même une protestation au gouvernement allemand. C'est donc le cercle de fer qui se resserre davantage autour de la conjuration austro-allemande. C'est probablement le commencement de la fin. La conflagration s'agrandit, et l'horreur augmente, mais il faut cette levée en masse de l'univers pour abattre les nations qui s'étaient armées comme des brigands dans le dessein d'imposer leur domination à la terre. Nous pourrons peut-être subir quelques inconvénients temporaires du fait de l'état de guerre aux Etats-Unis, mais il faudra accepter cela comme tout le reste : c'est un des facteurs qui amèneront la défaite de l'ennemi.

LE DEPART DU PREMIER MINISTRE

Il semble être entendu que sir Robert Borden s'embarquera la semaine prochaine pour l'Angleterre où il prendra part à la conférence Impériale. Le premier ministre sera accompagné de l'hon. M. Rogers et de l'hon. M. Hazen.

Pendant l'absence de sir Robert au Canada, sir Geo. Foster agira comme premier ministre.

PAROLES RASSURANTES

L'amiral Lacaze, ministre de la marine de France, a porté la parole samedi, au sénat. Il a déclaré que depuis onze mois, les sous-marins allemands n'avaient détruit qu'un demi pour cent de tout le tonnage des vaisseaux qui sont entrés dans les ports français.

Il a dit que peut-être les pertes seront un peu plus fortes, à l'avenir, mais que jamais les Allemands ne pourront empêcher les armées de l'Entente de remporter le triomphe final. L'amiral Lacaze a prononcé le disc... dont il est question pour répondre à une interpellation du sénateur d'Estournelles de Constant sur la responsabilité du gouvernement. Le sénateur d'Estournelles avait blâmé le gouvernement d'avoir permis aux Allemands de prendre l'initiative dans la guerre sous-marine. Dans sa réponse, l'amiral Lacaze a dit: "Les Allemands essaient encore de faire ce qu'ils ont toujours fait. Le monde entier doit savoir que, depuis le commencement de la guerre, les Allemands ont essayé de nous jeter dans la terreur. Au mépris des conventions de la Haye, ils n'ont pas hésité à laisser des équipages dans les chaloupes, au milieu de la tempête, loin des côtes. Dans un grand nombre de cas, même récemment, un grand nombre de leurs victimes ont succombé au froid, à la faim ou à la soif.

La nouvelle déclaration de l'Allemagne annonçant la guerre sous-marine à outrance ne nous émeut pas. Les soldats des armées de terre et de mer ainsi que les civils savent conserver le même calme devant les crimes de nos ennemis. Cinquante millions de tonnes de marchandises sont entrées dans nos ports durant les derniers onze mois. Les Allemands n'en ont détruit que ½ p.c.

SOLUTION A POURSUIVRE

(L'Action Catholique)

. . . .

Le droit et la justice, ce n'est pas tout le règne de Dieu, mais c'en est au moins une partie, un commencement. A un autre point de vue, on peut dire que c'en est la suite, un reste qui n'a pas été complètement perdu ou disispé, un crépuscule, qui peut devenir une aurore. S'attacher au maintien du droit et de la justice, c'est s'attacher à la frange du vêtement divin, c'est rester en contact médiat avec Dieu, auteur et défenseur de l'ordre moral, de l'ordre soical. Le droit et la justice, même amoindris comme ils le sont aujourd'hui chez plusieurs nations, c'est encore une part de la civilisation chrétienne, qui empêche de sombrer complètement la civilisation moderne.

Dans la paix comme dans la guerre, il faut donc travailler à maintenir et à sauvegarder, le mieux ou le moins mal possible, le règne de la justice et du droit. On a dû d'ailleurs remarquer que chaque fois qu'il a fait des vœux pour la paix, le Pape a pris soin de rappeler que la paix qu'il souhaite, c'est celle fondée sur le droit et la justice, la paix dans l'ordre.

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer toujours, pour juger honnêtement et sagement.

Certaines gens, même chez nous, ne jugent pas ainsi. Sentant, instinctement, que la cause de l'Allemagne et de ses alliés est difficilement défendable et même absolument insoutenable au point de vue de la justice et du droit, ils font abstraction de ce point de vue qu'ils déclarent trop compliqué et trop difficile, jour se placer, comme certains neutres qu'ils louangent, au point de vue utilitaire, au point de vue de l'intérêt, de l'intérêt de la patrie entendu selon leur sens étroit et même de l'intérêt de l'Eglise. L'utilitarisme est la base de leur morale publique, peut-être sans qu'ils s'en doutent. C'est une drôle ou mieux, une triste morale que celle-là, la morale du profit, la morale de l'égoïsme; c'est la morale du pangermanisme.

L'Eglise enseigne au contraire à considérer d'abord le point de vue de l'honnête et du juste. L'utilité même de l'Etat, même de toute la nation, doit être subordonnée à l'honnêteté, enseigne S. Thomas. Pie IX a condamné la doctrine prônée par les Allemands et leurs disciples, qu'une action mauvaise, injuste, devient permise quand alle tourne au bien de la nation. Et Benoît XV a déclaré, le 22 janvier 1915, qu'il était de son devoir de "proclamer sans ambages qu'il n'est jamais permis à personne, pour quelque motif que ce soit de léser la justice."

Or au point de vue du droit et de la justice, "*toutes les circonstances actuellement connues,* comme l'a écrit S. G. Mgr Emard, *établissent suffisamment le bon droit du côté des peuples qui ont arrêté l'invasion... Il paraît bien établi, et les esprits les plus graves le proclament à l'envi partout, que l'Empire britannique, avec la France, la Belgique martyre et leurs alliés, combattent actuellement pour "la défense du droit et de la saine liberté des peuples."*

A mesure que les événements se déroulent, l'évidence du droit et de la justice se manifeste du côté des Alliés, pendant que se manifeste de l'autre côté, surtout en Allemagne, l'évidence du mépris pour le droit de la justice. Que l'on examine, à ce point de vue, la réplique faite en ces derniers temps par les autorités allemandes et par les journaux allemands à la réponse des Alliés au président Wilson : "Guerre sous-marine, sans merci et sans égard." Or la guerre sous-marine, telle que faite jusqu'ici et telle que projetée encore par l'Allemagne, est un tissu de crimes contre la justice, contre les droits des neutres et contre la vie des non-combattants. Il faut en dire autant contre les déportations des Belges et des Français. Et il faudrait bien aussi dire même pour tous les mensonges, au jourd'hui mis au jour, qui ont constitué et qui constituent l'espionnage allemand, sans parler des crimes qu'il a soudoyés et accomplis jusqu'aux Etats-Unis.

Dans les mobiles qui l'ont poussée à faier la guerre comme dans la façon dont elle a conduit cette guerre, l'Allemagne méprise le droit et la justice, pour chercher son profit matériel et pour asseoir sur l'Europe une domination, lucrative.

Et tout cela au nom des principes et de théories à l'usage de son égoïsme, qui se donne tous les droits, en théorie aussi bien qu'en pratique.

En face des théories de l'Allemagne, comme en face de la façon dont elle poursuit ses projets de conquête et d'exploitation, on comprend le mot si grave du savant théologien M. le Chanoine Gaudreau, que nous avons cité samedi : "*Jamais l'Eglise, jamais la civilisation chrétienne et l'humanité n'ont couru un pareil danger.*"

La Note de l'Allemagne aux Etats-Unis

Voici le texte de la note allemande qui a amené la rupture avec les Etats-Unis :

Voici le texte officiel de la note allemande :

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Votre Excellence a eu la bonté de transmettre au gouvernement impérial une copie du discours fait au sénat américain par le président des Etats-Unis, le 22 courant. Le gouvernement impérial allemand lui a accordé une vive considération que la déclaration du président méritait, inspiré comme elle l'est par un profond sentiment de responsabilités. Le gouvernement impérial a le grand plaisir d'assurer que les principales tendances de cette importante déclaration correspondent largement aux désirs et aux principes professés par l'Allemagne. Ces principes renferment surtout un gouvernement autonome et l'égalité de droits pour toutes les nations. L'Allemagne sera sincèrement heureuse si en reconnaissance de ces principes, les pays comme l'Irlande et les Indes qui ne jouissent pas de l'Indépendance politique, obtiennent leur liberté. Le peuple allemand répudie aussi toutes les alliances qui ne servent qu'à forcer les pays à une concurrence pour la force et qui les mettront dans un tissu d'intrigues personnelles. D'un autre côté, l'Allemagne coopérerait avec plaisir dans tous les efforts pour empêcher toute guerre future. La liberté des mers, qui est une condition préliminaire de la libre existence des peuples et des relations pacifiques entre eux, aussi bien comme la porte ouverte pour le commerce de toutes les nations, a toujours fait partie des principaux principes du programme politique allemand. Mais le gouvernement impérial regrette que l'attitude de ses ennemis, qui sont si entièrement opposés à la paix, rende impossible pour l'univers actuellement la réalisation de ces nobles idéals. L'Allemagne et ses alliés étaient actuellement prêtes à entrer dans une discussion pour la paix et elles ont donné comme base, la garantie de l'existence, de l'honneur et la liberté de leurs peuples; leurs buts, comme ils ont été expressément définis dans la note du 12 décembre 1916, ne sont pas dirigés vers la destruction ou l'annihilation de leurs ennemis et sont suivant leur conviction parfaitement compatibles avec les droits des autres nations. Pour ce qui est de la Belgique, pour laquelle les Etats-Unis sont si sympathiques, le chancelier a déclaré quelques semaines avant que son annexion n'entrait aucunement dans les intentions de l'Allemagne. La paix à être signée avec la Belgique, doit pourvoir à de telles conditions en ce pays, avec qui l'Allemagne désire maintenant des relations amicales, que la Belgique ne sera plus employée par les ennemis de l'Allemagne, afin d'intriguer continuellement des intrigues hostiles. De telles mesures de précautions ne sont que nécessaires, comme les ennemis de l'Allemagne ont déclaré à plusieurs reprises, non seulement dans des discours de leurs hommes d'Etat, mais aussi à la conférence économique de Paris, à l'effet que leur intention n'est pas de traiter l'Allemagne comme leur égale, même après que la paix aura été restaurée, mais de continuer leur attitude hostile et spécialement de conduire une guerre économique contre elle.

La tentative des quatre puissances alliées pour rétablir la paix a échoué à cause du désir de conquête de leurs ennemis qui désirent dicter les conditions de paix. Sous le prétexte de suivre le principe des nationalités, nos ennemis ont mis à jour leurs propres buts dans cette route, savoir: le démembrement et le déshonneur de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de la Bulgarie. Au désir de réconciliation, ils opposent le désir de destruction. Ils désirent une lutte jusqu'à mort.

Une nouvelle situation vient de ce fait d'être créée qui force l'Allemagne à de nouvelles décisions. Depuis deux ans et demi l'Angleterre utilise sa puissance navale pour une tentative criminelle de forcer l'Allemagne à se soumettre par la faim. Dans un mépris brutal de la loi internationale, ce groupe de puissances, conduites par l'Angleterre, ne fait pas seulement qu'empêcher le commerce légitime de leurs adversaires, mais elles exercent aussi une forte pression obligeant les pays neutres à suspendre tout commerce qu'elles ne jugent pas agréable ou elles le limite suivant leurs décrets arbitraires. Le gouvernement américain connait les mesures qui ont été prises pour obliger l'Angleterre et ses alliées à revenir aux règlements de la loi internationale et de respecter la liberté des mers. Le gouvernement anglais, cependant, insiste sur la continuation de la guerre de famine qui n'affecte aucunement ses adversaires au point de vue militaire, mais qui oblige les enfants et les femmes, les malades et les vieillards à souffrir pour les maux de leur pays et les privations qui mettent en danger la vitalité de la nation. Ainsi, la tyrannie sans merci de l'Angleterre, augmente les souffrances de l'univers, indifférente aux lois de l'humanité, indifférente aux protêts des pays neutres qui ont sérieusement été affectés, indifférente même à l'attente silencieuse de la paix chez les propres alliés de l'Angleterre. Chaque jour de cette terrible lutte cause de nouvelles destruction, de nouvelles souffrances. Chaque jour qui raccourcirait la guerre préservera, des deux côtés, la vie de milliers de braves soldats et sera un bénéfice pour l'humanité.

Le gouvernement impérial ne peut justifier devant sa propre conscience, devant le peuple allemand et devant l'histoire, la négligence de tout moyen destiné à mettre fin au conflit. Comme le président des Etats-Unis, le gouvernement impérial a espéré atteindre ce but par des ndgociations. Après que sa tentative d'en venir à une entente, à laquelle tentative les puissances de l'Entente ont répondu par une continuation intensive de la guerre, le gouvernement impérial — afin de servir dans un sens plus élevé le bien-être de l'humanité et pour ne pas tromper son propre peuple — est maintenant forcé de continuer la lutte pour son existence, de nouveau imposée sur lui, avec l'emploi complet de toutes les armes à sa disposition.

Croyant sincèrement que le peuple et le gouvernement des Etats-Unis comprendront les motifs de cette décision et de sa nécessité, le gouvernement allemand espère que les Etats-Unis pourront voir la nouvelle situation des hauteurs sublimes d'impartialité et d'assistance, de leur part pour empêcher toute autre misère et tout sacrifice de vie humaine.

Ci-inclus se trouve un memorandum concernant les détails des mesures militaires que l'on se propose de prendre en mer.

Je suis, etc.,
(Signé) J. BERNSTORFF.

Un vaisseau par semaine

Washington, 1.— L'Allemagne vient de déclarer qu'elle va poursuivre la guerre sous-marine sans aucune restriction.

Les notes diplomatiques qui ont été remises hier à l'ambassadeur Gerard à Berlin et au secrétaire d'Etat à Washington, annoncent au monde entier un blocus de l'Angleterre comme jamais il ne s'est encore vu.

L'Allemagne trace des zônes fermées autour de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie, et dans la Méditéranée en dedans desquelles tout le trafic sur mer sera entravé.

Moyennant certaines conditions, les transatlantiques américains pour le transport des passagers pourront continuer à se rendre en Angleterre pourvu que Falmouth soit leur port de destination. Un chemin qui ne sera pas semé de mines leur sera laissé. Un seul navire par semaine pourra aller aux Etats-Unis ou en partir et l'Allemagne demandera au gouvernement des Etats-Unis de se porter garants que ces navires ne contiendront pas de contrebande de guerre.

En conséquence, les Etats-Unis font de nouveau face à des troubles dans leurs relations diplomatiques avec l'Allemagne. Les avertissements du président Wilson, "le monde enflammé" et la "verge de la guerre" du secrétaire d'Etat Lansing sont rappelés avec appréhension. La paix et les moyens de la conserver sont allés à l'eau. Le président Wilson, qui était tout d'abord incrédule quand on lui présenta le texte officieux des avertissements de l'Allemagne, demanda immédiatement les documents officiels qui venaient d'être présentés au secrétaire Lansing par l'ambassadeur de l'Allemagne. M. Lansing refusa absolument de faire de commentaires. Le président commença immédiatement une étude sérieuse du document.

Des cercles allemands on a appris ce soir que l'Allemagne avait de 300 à 500 sous-marins prêts à entrer en campagne.

A LA LEGISLATURE

Le gouvernement Norris refuse tout renseignement à MM. Préfontaine, Bénard, Hamelin et Parent, les députés de l'opposition. Le parti ministériel vote avec ensemble la mise à l'écart de tous les documents demandés par l'opposition au sujet du coût des Enquêtes. On verra pourtant si M. Norris et ses amis vont faire impunément les sourds !

Deux excellentes notes

(L'Ami du Foyer)

Respect à la Province de Québec.— Du *Tablet*, de Londres, 11 novembre 1916: "Ceux qui connaissent de quelle tolérance généreuse les Canadiens-français favorisent la minorité anglaise dans la Province de Québec, seront les premiers à écouter d'une oreille sympathique leurs réclamtaions à un traitement équitable, à une courtoise considération dans l'Ontario."

* * *

Du *Canadian Courrier*, de *Toronto*, à retenir ces paroles : "Il n'y a jamais eu un seul mouvement contre les Canadiens-français en ce pays qui ne s'est pas terminé par une faillite complète et une défaite écrasante pour les hommes mal-avisés qui l'ont commencé."

Un catégorique démenti

L'Hon. Joseph Bernier a adressé lundi au *Telegram* la lettre suivante :

Le Directeur,
Winnipeg Telegram,
Winnipeg.

Monsieur,

Veuillez s'il-vous-plaît publier ce qui suit :

Je n'avais pas l'intention de faire des remarques concernant le rapport du Commissaire Galt à mon sujet. Toutefois pour la satisfaction de mes amis, je veux dire que j'oppose ma dénégation la plus formelle aux conclusions de M. Galt; conclusions supportées ni par le témoignage donné à l'enquête ni par les faits. Quant à mes affaires personnelles, ni lui ni personne d'autre n'ont le droit de venir y fureter, et je défie qui que ce soit de prouver que dans toute ma vie j'ai jamais obtenu malhonnêtement ou frauduleusement un dollar d'argent public ou privé.

Bien à vous,
Joseph BERNIER.

Février 5, 1917.

RIRA BIEN QUI RIRA LE DERNIER

(La Presse)

Monsieur Edwards, le député de Frontenac, a, dans un discours bourré de fausses représentations, cru établir la supériorité d'Ontario sur Québec en fait de recrutement, en affirmant que les 164,000 volontaires de la province-sœur représentait 63 par mille de sa population, tandis que les 42,000 de notre province ne vont qu'à 20 par mille de la nôtre.

La comparaison est tout simplement de la fantasmagorie, parce qu'elle grossit le chiffre d'Ontario de tous les immigrants enrôlés, qui sont de 118,000; ce qui, à date, laisse pour les natifs d'Ontario seulement 46,000 recrues. La population native d'Ontario parlant l'anglais étant de 1,813,000, ses 46,000 soldats représentent seulement (23 par 1,000 de sa population) ET NON 63 PAR MILLE; ce qui est assez proche des 20 par 1,000 de Québec.

Qu'on ne craigne pas d'affirmer que Québec est sur le même pied qu'Ontario pour le recrutement. M. Edwards a délibérément induit la Chambre en erreur.

Mais, ce n'est pas tout. Ontario n'a pas 70 régiments d'infanterie, soit dans les tranchées, soit en Angleterre, soit au Canada. *Sa force combattante,* comme on appelle cette classe de recrues, n'excède donc pas 70,000 soldats. A raison de 28¼ pour 100, l'infanterie d'Ontario donne une proportion de 19,000 *recrues natives* dans l'armée combattante; *ce qui n'est pas éloigné, non plus, des 17,000 que M. Edwards concède à Québec.*

En sorte qu'Ontario n'a aucun reproche à nous faire. N'oublions pas que tous les nôtres sont dans l'infanterie.

Dans tous les combats de l'été et de l'automne derniers, il y a eu plus de Canadiens-français que d'Ontariens dans les tranchées. C'est le *Telegram,* de Toronto, qui nous en donne la preuve. On lit dans son numéro du 13 septembre 1916 :

Jusqu'à une certaine date,—et, soit dit en passant, la moyenne du recrutement a été depuis bien plus défavorable à la province de Québec,—l'Ontario avait levé et envoyé en Europe au moins **44 régiments au grand complet**, sans compter l'artillerie, le génie, le service d'intendance, le service médical, etc.

La province de Québec, avec sa population de deux millions et demi, à part d'une faible contribution à d'autres unités, a fourni le magnifique total de **12 bataillons d'infanterie.**

Et, **cependant, la ville de Montréal a sa place au front, tandis que Toronto, qui, inspiré par son patriotisme, s'est saigné à blanc, n'a que cinq bataillons sur la ligne du feu**................

......**Mais quelles sont les réserves de ces bataillons de Montréal? Sur les cadres figurent 28 bataillons de réserve pour l'Ontario. et quatre seulement pour Québec. Et sur ces quatre, il est bon de remarquer que trois sont exclusivement destinés à renforcer les régiments canadiens-français. C'est donc à un seul bataillon de base qu'incombe la charge de combler les vides dans huit régiments de Montréal.**

COMPARAISON ENTRE LES PROVINCES :

Ontario: Bataillons au front......	5
Ontario: En réserve	7
Québec: Bataillons au front......	8
Québec: En réserve	1

Ce rapport, qui est entièrement de source ontarienne, est confirmé par une dépêche de la Presse Associée, publiée dans tous les journaux du 27 décembre dernier :

Londres, 27 décembre 1916.

......A l'heure actuelle, Québec et la Colombie Anglaise sont représentés en France **par un plus grand nombre de bataillons** que le comporte la proportion de soldats recrutés dans ces provinces.

En attaquant les Canadiens-français comme il l'a fait, M. Edwards a fait preuve de fanatisme, mais non d'intelligence et de véracité.

Puis, pourquoi n'a-t-il pas tenu en ligne de compte les états suivants ?

Population urbaine d'Ontario 1,328,499
Population urbaine des Canadiens-français.. 610,000

	Mariés (De 15 à 54 ans)	Célibataires (De 15 à 54 ans)
Ontario	466,960	265,176
Québec	374,387	151,038

N'y a-t-il pas là des différences en faveur d'Ontario qui sautent aux yeux de tout homme impartial ?

Si la population urbaine d'Ontario a pu fournir 19,000 fantassins natifs, les 610,000 Canadiens-français n'étaient tenus qu'à 9,000

Si les 265,176 célibataires d'Ontario en état de porter les armes ont donné les 19,000 recrues combattantes, les 151,038 de Québec auraient dû, pour atteindre la proportion des célibataires ontariens, être de 11,000.

C'est de la saine arithmétique que personne ne peut mettre de côté.

Guillaume II jugé par les Allemands

Dans l'intention de comparer la situation en Belgique et en Grèce, le *Hamburger Echo* rappelle aux Allemands la félonie de leur empereur :

"En août 1914 le chancelier a déclaré au Reichstag qu'au moment où il parlait, les troupes allemandes avaient déjà pénétré dans le Luxembourg et en Belgique, deux pays neutres, que c'était un acte contraire au droit, mais que "nécessité n'a pas de loi" et que tous les dommages seraient réparés. Le Luxembourg protesta contre la violation de sa neutralité, puis s'inclina devant le fait accompli. Si le caractère sacré des traités dont on parle tant depuis la guerre était réellement une question qui intéresse le monde entier. l'affaire du Luxembourg devait avoir pour conséquence une accusation contre l'Allemagne. Cependant, après les déclarations du mois d'août 1914, tout le monde se tut. On ne parle plus du tout du Luxembourg.

La neutralité de la Belgique a été également violée. Tous les neutres accusent l'Allemagne de considérer les traités comme des chiffons de papier. Il faut attendre des temps plus tranquilles pour arriver à une clarté complète sur la légitimité ou l'illégitimité de notre action contre la Belgique.

D'ici là on peut, si l'on veut, s'en tenir aux paroles prononcées par le chancelier le 4 août 1914, déclarant qu'il s'agissait d'un acte contraire au droit."

C'est un aveu !

COMBIEN VRAI !

André Baunier écrit dans un de ses articles à l'*Echo de Paris* : "*Honni soit le pessimisme, qui est le plus souvent un sentiment vaniteux.*"

Triste vérité, mais combien vraie !

Les pessimistes et les blasés sont des gens qui se croient supérieurs aux autres, plus intelligents, voyant et jugeant mieux les réalités de la vie. Et ils ne sont pas même assez intelligents pour voir le mal que leur fait à eux-mêmes et que fait autour d'eux leur vaniteux pessimisme.

Les dévoués et les bienfaisants sont optimistes ; les pessimistes sont plutôt vaniteux et égoïtes.

Le pessimisme est stérile, l'optimisme est fécond.

C'est avec un juste sentiment du vrai et du réel que Bourget a parlé quelque part, de "la divine vertu de la joie dans l'effort et de l'espérance dans la lutte."

LE CLUB "LE CANADA"

L'hôte d'honneur au club Le Canada, dimanche soir, était le lieutenant Bernard de Witte du 3ème Chasseurs d'Afrique. Le conférencier était M. P. Lardon, qui parla des débuts de la poésie lyrique en France.

La soirée commença par un magnifique duo de piano, "Maritana", exécuté avec beaucoup de grâce et de talent par Mlles F. Parent et A. Prince.

En présentant le lieutenant de Witte, le président, M. de Trémaudan, raconta brièvement comment au cours de l'été de 1915, à lui seul, après que ses hommes avaient été ou tués ou grièvement blessés, le jeune officier avait repoussé au moyen d'une mitrailleuse une attaque allemande, ce qui lui avait valu la croix de guerre.

De chauds applaudissements saluèrent le récit de cet acte d'héroïsme et de sang froid et le jeune Alain de Trémaudan joua la Marseillaise. Le lieutenant de Witte, visiblement ému remercia les personnes présentes de leur bon accueil et les assura qu'au retour aux tranchées il lui serait doux de se souvenir de la bonne soirée passée en leur compagnie.

Mademoiselle Juliette Guilbert déclama alors avec une diction parfaite et une conviction émotionnante la poésie bien connue de Raoul de Navery, "La saisie". La lecture du quatrain sur la France qu'elle donna lorsqu'on la rappela fut reçu avec des applaudissements nourris.

Dès ses premières paroles, M. Lardon qui suivit montra combien il était maître de son sujet. Son préambule fut un petit cref-d'œuvre de litétrature et de savante critique. La façon dont il traita l'influence qu'a eue Malherbe sur la poésie lyrique française jusqu'au dix-neuvième siècle peut se comparer aux meilleurs études sur le sujet qui aient jamais été publiées. Les notes biographiques et litétraires sur les quatorze autres poètes lyriques de l'époque de Malherbe furent du plus haut intérêt. Avec son talent habituel M. H. Le Franc lut quelques strophes de Malherbe à Louis XIII, "La Belle Vieille" de Maynard et "l'Automne aux Canaries" de St-Amant, poésies citées par le conférencier au cours de sa causerie.

La soirée se termina par le chant de "O Canada" et "Vive le Roi."

* * *

Les gagnants de la onzième partie de cartes du club, vendredi dernier, ont été comme suit: Dames 1er prix, une boîte de papeterie offerte par Mme Murphy, Mme A. Jolly, consolation. Mlle Alice Prendergast. Messieurs, 1er prix, un volume offert par le président, M. A. B. Villeneuve; consolation, M. P. Olivier. Le prix de la tombola consistant en un joli marmeladier offert par M. F. de Gramont a été gagné par M. S. Dugal. La sale était bien remplie, toutes les tables étant occupées. La prochaine partie aura lieu à 8 hrs. 30 très précises vendredi soir, le 9 courant. On connaît l'endroit: 282 rue Main, en face du Bureau Industriel.

—*Communique.*

LA GUERRE

Washington, 1er. — L'Allemagne notifie les Etats-Unis qu'elle va détruire sans distinction les vaisseaux qui voudraient aborder chez les pays alliés.

Que vont faire les Etats-Unis après tous leurs avertissements à l'Allemagne? La presse américaine appréhende la guerre.

* * *

Rien de très spécial au sujet des opérations militaires.

* * *

Londres.—On déterre un complot pour assassiner Lloyd-George. Trois femmes sont arrêtées.

* * *

2 février.—Les yeux sont tournés du côté de Washington. Les Etats-Unis vont-ils répondre à la note allemande par une déclaration de guerre. Wilson et ses ministres gardent le silence.

* * *

Neuf vaisseaux, alliés ou neutres, sont détruits par les sous-marins allemands depuis deux jours.

* * *

Vifs combats d'artillerie sur le front ouest.

* * *

Paris, 3. — Combats d'artillerie sur le front ouest.

* * *

Le président Wilson n'a encore rien laissé connaître au public de son attitude. On croit généralement la rupture inévitable.

* * *

Washington, 5. — Depuis leur rupture avec l'Allemagne samedi, les Etats-Unis préparent leur marine et leur armée. Ce n'est pas encore la guerre; mais un pas de plus c'est la guerre. Les autres nations neutres enverront aussi une note à l'Allemagne.

* * *

Combats de tranchées sur le front ouest.

* * *

Paris, 6.—Rien de notable sur les divers fronts de bataille; l'attention se concentre sur Washington. Un américain a péri, hier, dans le naufrage d'un vaisseau torpillé par les Allemands. Une fiévreuse activité règne dans la marine et dans l'armée américaines

* * *

Paris, 7. — Les Anglais prennent 1000 verges de tranchées sur la Somme.

* * *

Une attaque allemande en Galicie est repoussée.

* * *

Rien de nouveau dans la situation américaine.

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

MONNAIE 'FRANÇOISE'

L'aluminium et le fer, l'étain et le carton ont servi en France, ici et là, à composer de la menue monnaie. Des chambres de commerce, des conseils généraux ou municipaux ont frappé leur monnaie, tout comme des Césars ou des roitelets. Ce droit souverain de marquer du métal à son chiffre et de lui conférer ainsi une vertu quasi sacrée a donc déchu, ou, si l'on veut, s'est "démocratisé." Mais comme ces usurpations ne sont que provisoires, il n'y a rien de sacrilège.

Aussi bien, nos nouveaux "argentiers" ont souvent montré leur bon goût. Entre nos sous de bronze sale et telle monnaie nouvelle d'aluminium, la préférence du public français n'hésite pas. Et le succès de ces pièces d'un blanc mat ne tient pas à leur couleur. On nous a dotés naguère d'une médaille de vingt-cinq centimes en nickel, qui est plus pauvre et plus laide que le billon classique.

Mais les gens de Pau ont fait mieux : ils ont décidé de monnayer l'acier et de tracer sur leurs sous de guerre le visage aimé d'Henri IV. Voilà une idée géniale, et qui nous séduira tous. Le Béarnais survit en nos esprits avec une auréole légendaire de bonhomie, de crânerie, de malice, qui nous le fait considérer, en ces jours, comme un authentique et royal ancêtre du Poilu. Sa verte galanterie peut effaroucher nos mœurs, que la "règle" a soumises ou a feint de soumettre; mais nous demeurons flattés d'avoir jadis choisi ce maître ardent, jovial et brave.

Les futurs musées de la guerre contiendront mille et mille objets, qui seront des emblèmes en même temps que des souvenirs. Nul ne semblera plus représentatif de l'époque présente que le sou palois, qui, symbolisant les qualités françaises, exprimera ce qu'il y a d'éternel en notre mérite.—J. L.

A TRAVERS LA PRESSE DE FRANCE

LES BUTS DE LA GUERRE

L'Intransigeant, (M. Bailby) :

Les Alliés ne poursuivent pas l'extermination des peuples allemands, ni leur disparition politique, dans une assurance de paix basée sur les obligations internationales inviolables. Donc, garanties par des sanctions réelles.

REPONSE DE L'ENTENTE

La *Liberté,* (M. Marcellin) :

La langue française vient de s'enrichir d'un document qui restera comme un modèle de clarté et de vigueur. C'est une page magistrale qui honore le pays où elle a été rédigée et le chef du gouvernement qui l'a remise à son destinataire.

TRIOMPHE DE LA JUSTICE

L'Evénement, (G. Marsac) :

Nous affranchissons, nous ressuscitons, nous apportons le droit et la vie et non la domination et la mort. Lorsqu'il sera lassé d'un combat dont il ne peut déjà plus soutenir le poids, l'ennemi n'aura qu'à se résigner à la souveraineté de la justice.

SCRUPULES BOCHES

Le *Figaro* :

Pour la prétention de faire aux Alliés un grief d'avoir employé des troupes indigènes, cela est tout simplement grotesque de la part de la puissance qui s'est alliée à la Turquie et qui a approuvé, encouragé et dirigé les massacres arméniens.

LE LOUP ET L'AGNEAU

Le *Journal,* Saint-Brice :

Le couplet haineux de la note autrichienne contre la Serbie sombre dans le ridicule en accusant une petite nation de 3 millions d'âmes de vouloir attaquer un empire de 50 millions. Mais l'argument de la Belgique recule encore les lignes du synisme et de la sottise. On reproche à ce malheureux petit pays d'avoir cherché son martyre.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

Pour l'estomac délabré des hommes affaiblis par l'ouvrage, il n'y a que les PILULES MORO.

Jeunes gens et vieillards qui souffrez de la dyspepsie, prenez ce grand remède. C'est l'assurance de la santé.



M. O. DESILET.

L'estomac est un organe essentiellement capricieux.

Pour des motifs absolument contraires, c'est un ennemi pour le riche comme pour le pauvre.

En effet, toutes les masses, à tous les degrés, mangent et, malgré la diversité des repas, depuis les mets succulents qui décorent les tables opulentes, jusqu'à la moindre soupe au lard dont le travailleur se régale, tous les humains se plaignent de leur estomac.

De l'instant où l'estomac ne fonctionne pas, rien ne va plus, la machine reste en panne. Les forces s'en vont, le cerveau semble vide, l'équilibre est rompu et l'estomac devient alors le réceptacle de toutes les maladies, la sentine de tous les maux.

Les PILULES MORO développent l'appétit, favorisent les digestions en activant les sécrétions salivaires et gastriques et en les régularisant. Elles fortifient l'estomac de même que tous les autres organes.

"C'est bien terrible qu'un estomac qui ne va pas; on souffre mille douleurs qui nous font la vie longue et triste. Pendant huit années j'ai eu de mauvaises digestions et, malgré le peu de nourriture que je prenais, j'avais des étouffements, des brûlements, des gonflements d'estomac; mes forces diminuaient toujours et, lorsque je revenais de mon travail le soir, je tremblais de faiblesse. Souvent, il m'était impossible de me rendre à mon ouvrage. De deux cent quarante livres que je pesais quand j'étais en santé, j'en suis venu à cent soixante-douze. Après m'être fait soigner par des médecins, j'ai pris les Pilules Moro et c'est le remède qui m'a fait le plus de bien tout de suite. En quelques mois j'ai été guéri et je suis heureux de le faire savoir." M. Cléophas Désilet, North Grosvenordale, Conn.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Les hommes malades qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invités à lui écrire.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c, une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

BOVRIL

donne la force de vaincre

---

64 ANS

64 ANS DE VIE Une marchandise qui retient la popularité d'un pays pendant 64 ans doit avoir de la valeur.

LES ALLUMETTES EDDY

ont été de la bonne marchandise dès 1851. Comme les autres produits de la maison : sacs en papier et cuves, ces allumettes sont considérées comme de première qualité par tous les Canadiens loyaux.

FAITES AU CANADA;

The E. B. EDDY CO., Limited

Hull, Canada.

Votre mari trouvera délicieuses toutes les pâtisseries que vous confectionnerez avec la

PURITY FLOUR

147 More Bread and Better Bread

CANADIENS

DEMANDÉS POUR LA MARINE ROYALE

Des Canadiens sont demandés dans la Réserve Volontaire Canadienne de la Marine Royale pour service d'Outre-mer immédiat. Les candidats doivent avoir un bon caractère et être physiquement sains. PAYE, $1.10 par jour et plus. Trousseau gratis. Allocation aux dépendants de $20.00 par mois.

Des marins d'expérience de 38 à 45 ans et des garçons de 15 à 18 ans seront acceptés dans le Service Naval Canadien pour la défense des côtes.

S'adresser à

Bureau de Recrutement Naval le plus proche

ou au Département du Service Naval OTTAWA

The Canadian Western Railway Company

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session par la "The Canadian Western Railway Company" d'un acte étendant le temps durant lequel elle peut commencer et compléter la construction du chemin de fer qu'elle a été autorisée de construire par le Chapitre 69 des Statuts de 1909 à savoir : d'un point sur la frontière internatonale au ou près du village de Coutts dans la Province d'Alberta, via Pincher Creek à Calgary, et de Livingstone Mountain à Gould's Dome; et de là via la Elk Valley au ou près du village de Michel.

Daté à Winnipeg, ce 2ème jour de janvier A.D. 1917.

HOUGH, CAMPBELL & FERGUSON,
Winnipeg, Manitoba.
Avocats des requérants

11-16

STENOGRAPHE-CLAVIGRAPHE

Position permanente pour

Sténographe - Clavigraphe bilingue d'expérience

S'adresser à la

Compagnie Trustee de Winnipeg

300 édifice Nanton, angle des rues Main et Portage.

Tél. Main 2143

Dr Louis F. BOUCHE

DENTISTE

Gradué du Collège Dentaire de Chicago, Lauréat du Collège Dentaire de la Nouvelle Orléans, membre fondateur de la société de Stomatologie

Nouvelle adresse :

356—RUE MAIN—356

Bâtisse de la Great-West Permanent Loan Co., au 7ème étage



Le véritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues sur les mérites du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment CO. Ltd.

ACHETEZ VOS

EPICERIES et PROVISIONS

CHEZ

T. Pelletier & Cie

Avenue Taché, St-Boniface

Où vous aurez toujours des marchandises de premiere qualité.

DESJARDINS FRERES

Directeurs de FUNERAILLES

Seuls Entrepreneurs Canadiens-français

Ambulance jour et nuit

314 AVENUE TACHE

Téléphone - Main 6588

LA CUSSON

LUMBER Co. Limited.

AVENUE PROVENCHER

Entre le pont de la Seine et le C.N.R.
Téléphones Main 2625—2626

Fabricants de

Portes, Chassis, Cadres, Moulures, Bois tournés

Toutes sortes d'ornementations intérieures et extérieures.

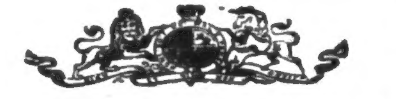
Bancs d'églises, etc., etc.

Marchands de

Toutes espèces de matériaux de construction :

Bois de sciage, lattes, lattes métalliques, pierre pour fondations, pierre concassée, chaux, ciment, sable, gravier, papier à bâtisses et à couvertures, matériaux pour enduits, ferronnerie pour bâtisses, clous, vitres. Enfin tout ce qui entre dans la construction d'une bâtisse

Carrière de gravier : Bird's Hill, Man.
Carrière de sable : Ste-Anne, Man.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

N. PIROTTON

Manufacturier de

MONUMENTS FUNERAIRES

141 Rue Dubuc, Norwood

La seule maison française du Manitoba. Soumissions pour inscriptions et redressage de monuments. Tél. résid., M. 3606

Lamontagne, Maher & Cie

Boucherie, Epiceries et Provisions

Viandes fraîches et salées aux plus BAS PRIX.

Nous achetons tous les produits de la ferme à des prix raisonnables.

25 Ave. Provencher

Tel. Main 3321

G. A. MAHER, Gerant.

Fumez le Tabac "HEROS"

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDÉE EN 1874

CAPITAL PAYE : $4,000,000
Fonds de Réserve : $3,700,000 Total de l'Actif au-delà de $34,500,000

DIRECTEURS : MM. J. A. Vaillancourt, Ecr., Président ; Hon. F. L. Béique, Vice-Président ; A. Turcotte, Ecr., ; A. A. Larocque, Ecr., ; E. H. Lemay, Ecr., ; Hon. J. M. Wilson ; A. W. Bonner, Ecr.

OFFICIERS : MM. Beaudry Leman, Gérant-général ; J. C. Thivierge, Contrôleur; Yvon Lamarre, Inspecteur-en-chef.

BUREAU PRINCIPAL—MONTREAL.

SUCCURSALES A MONTREAL

Atwater, 1636 St-Jacques.
Aylwin, 2214 Ontario Est.
Centre, 272 Ste-Catherine Est.
Delanaudière, 737 Mont-Royal Est.
DeLorimier, 1126 Mont-Royal Est.
Est, 711 Ste-Catherine Est.
Fullum, 1298 Ontario Est.
Hochelaga, 1671 Ste-Catherine Est.
Longue-Pointe, 4023 Notre-Dame E.
Maisonneuve, 545 Ontario, Mais.
Mont-Royal, 1184 St-Denis.
N.-D. de Grâce, 286 Blvd. Décarie.
Ouest, 629 Notre-Dame O.
Outremont, 1134 Laurier O.
Papineau, 2267 Papineau.
Pointe St-Charles, 316 Centre.
St-Denis, 696 St-Denis.
St-Edouard, 2490 St-Hubert.
St-Henri, 1835 Notre-Dame O.
St-Viateur, 191 St-Viateur, O.
St-Zotique, 3108 Blvd. St-Laurent.
Laurier, 1800 Blvd. St-Laurent.
Emard, 77 Blvd. Monk.
Verdun, 125 Avenue Church.
Viauville, 67 Notre-Dame, Viauville.
Villeray, 3326 St-Hubert.

AUTRES SUCCURSALES EN CANADA

Apple Hill, Ont.
Beauharnois, Qué.
Berthierville, Qué.
Bordeaux, Qué., (Co. Hochelaga.)
Cartierville, Qué.
Casselman, Ont.
Charette Mills, Qué.
Chambly, Qué.
Edmonton, Alta.
Farnham, Qué.
Fournier, Ont.
Granby, Qué.
Gravelbourg, Sask.
Hawkesbury, Ont.
Joliette, Qué.
Lachine, Qué.
Laprairie, Qué.
L'Assomption, Qué.
Lanoraie, Qué. (Co. Berthier.)
Longueuil, Qué.
L'Orignal, Ont.
Louiseville, Qué.
Marieville, Qué.
Maxville, Ont.
Mont-Laurier, Qué.
Notre-Dame de Trois-Rivières, Qué.
N.-D. des Victoires, Pte-aux-Trembles, Q.
Pte-aux-Trembles, Q.
Pointe-Claire, Qué.
Pont de Maskinongé, Qué., (Co. Maskinongé.)
Prince-Albert, Sask.
Québec, Qué.
Québec, rue St-Jean, Qué.
Russel, Qué.
St-Albert, Alta.
St-Boniface, Man.
Ste-Claire, Qué. (Co. Dorchester.)
St-Cuthbert, Qué. (Co. Berthier.)
St-Elzéar de Laval, Q.
Ste-Geneviève, Qué. (Co. Jacques-Cartier.)
Ste-Geneviève de Batiscan, Qué.
St-Gervais, Qué. (Co. Bellechasse.)
St-Ignace de Loyola, Q.
St-Jacques l'Achigan, Qué.
St-Jérôme, Qué.
Ste-Julienne, Qué. (Co. Montcalm.)
St-Justin, Qué., (Co. Maskinongé.)
Ste-Justine de Newton, Qué.
St-Lambert, Qué.
St-Laurent, Qué.
St-Léon, Qué.
St-Martin, Qué.
St-Paul Abottsford, Q.
St-Paul l'Ermite, Qué.
St-Paul des Métis, Alta.
St-Pie de Bagot, Qué.
St-Pierre, Man.
St-Philippe de Laprairie, Qué.
Ste-Prudentienne, (Co. Shefford.)
St-Rémi, Qué.
St-Roch de Québec, Q.
St-Simon de Bagot, Q.
Ste-Thècle, Qué.
St-Valérien, Qué.
St-Vincent de Paul, Qué., (Co. Laval.)
Sherbrook, Qué.
Sorel, Qué.
Trois-Rivières, Qué.
Valleyfield, Qué.
Victoriaville, Qué.
Vankleek Hill, Ont.
Winnipeg, Man.

Emet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables dans toutes les parties du monde ; ouvre des crédits commerciaux ; achète des traites sur les pays étrangers ; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde.

J. W. L. FORGET, Gérant, Succursale de Winnipeg.
J. H N. LEVEILLE, Gérant, Succursale de Saint-Boniface.

La suie, la graisse ou les traces de brûlures disparaissent rapidement sur les marmites avec l'emploi de l'eau chaude et du

GOLD DUST

Servez-vous-en pour les ustensiles de cuisine. Il nettoie tout article.

5c et plus gros paquets.

THE N.K. FAIRBANK COMPANY LIMITED MONTREAL

"Laissez les JUMEAUX Gold Dust faire votre travail."

Cusson Agencies, Ltd
Assurances

SEULS AGENTS EMETTANT DES POLICES EN FRANÇAIS

Représentant la compagnie de chemin de fer du

GRAND TRONC PACIFIQUE
GOUVERNEMENT CANADIEN

et toutes les autres compagnies de navigation, sur tous les océans

Renseignements donnés volontiers et gratuitement

60 AVE. PROVENCHER, ST-BONIFACE. TEL. MAIN 4372

The Guilbault Co. LIMITEE

Entrepreneurs
DE TRAVAUX PUBLICS

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL : BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES, CHARBON DUR ET MOU

MATERIAUX DE CONSTRUCTION, tels que : Gravier, Sable Pierre, Ciment, Chaux, Plâtre, Tuyaux d'égoûts, etc

BUREAUX ET COURS : Estimations fournies

Norwood—Saint-Boniface

Télephones : Bureaux, Main 604 ; Cours à bois, M. 7442 — B. de Poste, 148

ALLAIRE & BLEAU

QUINCAILLIERS

Vous trouverez à notre établissement une ligne complète de

QUINCAILLERIE, FERBLANTERIE, FERRONNERIE
HUILE DE CHARBON, HUILE A MACHINE, ETC.

Nous avons aussi les peintures préparées de ;

SHERWIN WILLIAMS

Aussi leur Blanc de Plomb et les Vernis qui sont sans contredit les meilleurs du continent américain. Broche barbelée Corde à lieuse (Binder twine), etc. Boutique de Ferblanterie attachée à l'établissement. Montage de Poêles et posage de Fournaises à air chaud, une spécialité

Nous sommes aussi agents d'Assurance contre le Feu

ALLAIRE & BLEAU

AVENUE TACHE - SAINT-BONIFACE

CIGARETTES MURAD







Le mélange est exceptionnel

S. Anargyros

QUINZE CENTINS

Partout - Pourquoi?

Qualité Supérieure

FEU M. J. H. TREMBLAY

Le décès soudain de monsieur J. H. Tremblay, entrepreneur canadien-français de Winnipeg, a causé une émotion et une douleur profondes parmi nous. Il est rare que la mort frappe avec une rapidité pareille. Le deuil de la famille est le deuil d'un cercle nombreux.

M. Tremblay se sentit indisposé dans la matinée, hier, et resta à sa résidence ; à midi il déclara se porter mieux ; à une heure il était mort. La nouvelle se répandit promptement à Winnipeg et à Saint-Boniface et amena sur toutes les lèvres des commentaires faits de stupeur et de regrets.

Joseph Hector Tremblay avait trente-huit ans ; il avait vu le jour à Saint-Etienne, comté de Beauharnois, Québec. Il était fils de M. Isidore Tremblay et de feu Artémise Groulx. Venu ici en 1903, M. Tremblay commença immédiatement sa carrière d'entrepreneur, associa ses frères à ses entreprises, et fonda l'importante institution la *J. H. Tremblay Company Limited.* Parmi les constructions de cette compagnie mentionnons le Petit Séminaire de Saint-Boniface, l'Ecole Taché, l'Ecole Provencher, à St-Boniface ; le centre de l'Hôpital de St-Boniface ; l'Ecole Kelvin, les entrepôts du C.N.R. à Winnipeg, la librairie Carnegie, une section de l'aqueduc du *Winnipeg Water District*, nous abrégeons.

M. Tremblay était l'un de nos Canadiens-français les plus haut cotés dans le monde des affaires. C'était aussi un patriote convaincu, rempli de zèle pour sa race. La paroisse du Sacré-Cœur fait en sa disparition une perte pénible.

Le défunt laisse : son épouse, née Catherine Flanagan, trois jeunes enfants ; son père, M. Isidore Tremblay, de Winnipeg ; cinq frères : MM. Albert, Joseph Pierre, Désiré et Siméon Tremblay, de Winnipeg ; M. Edouard Tremblay, de Montréal ; cinq sœurs : Mme St-Germain, de Lachine, madame Dupuis, de Montréal ; Mme Horace Couture, de Saint-Boniface ; mesdemoiselles Amélie et Wilhelmine Tremblay, de Winnipeg.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 10 heures, à l'église du Sacré-Cœur ; l'inhumation se fera au cimetière de la cathédrale de Saint-Boniface.

Nous offrons à madame Tremblay et à la famille nos plus profondes condoléances.

DEUIL

Monsieur Jehan de Froment, notaire à Somerset, vient de recevoir la triste nouvelle du décès de son père, monsieur Eugène de Froment, maire de Saint-Mars-de-Coutais, Loire-Inférieure, France. M. de Froment est décédé en son château, la Jutière, le 24 décembre dernier. Il avait été maire de Saint-Mars-le-Coutais pendant quarante-huit ans sans interruption ; il était par conséquent maire en 1870. Il avait 79 ans. Il s'est occupé des œuvres de guerre jusqu'aux trois derniers jours qui ont précédé son décès.

Nous prions notre ami monsieur Jehan de Froment d'agréer l'expression de notre profonde sympathie.

Les conférences à l'Union Canadienne

Dimanche prochain le 11 février à 8 heures p.m. le révérend Père Blain, S.J., donnera une conférence sous les auspices de l'Union Canadienne dans la salle de l'Académie Provencher, Saint-Boniface.

Le Révérend Père parlera de l'Enseignement d'Etat. C'est un sujet important et [illegible] de se renseigner [illegible] cette question. Venez donc en foule. Entrée gratuite. Les dames sont admises. [illegible]

NICO POPPELDOFF

Le grand concert approche. Le lundi gras, 19 février, dans la salle du Collège commencera le grand concert, le clou du carnaval de 1917. Ce que chante le poète avec ses vers, dit-on, le musicien le chante avec ses mélodies, mais quand le musicien, c'est NICO POPPELDOFF, un virtuose de l'archet, oh ! alors, les mélodies sont quelque chose qui font oublier les heures.

Mais n'allons pas oublier de retenir nos places soit au Collège, soit à la Winnipeg Church Goods Avenue Provencher, Saint-Boniface.

Voici quelques-uns des morceaux que jouera Nico Poppeldoff accompagné par le professeur Fred. M. Gee, de Winnipeg :

I

a) Rêverie.. ... ... H. Vieuxtemps (Verviers)
b) Andante Religioso.. ... F. Thomé
c) Danse... ... ... P. de Sarasate

II

Sonata ... ... César Franck (Liège)
Allegretto ben moderato.
Allegro.
Recitativo-Fantasia.
Allegretto.

C'est pour les pauvres !

La Saint-Vincent de Paul du Collège.

La "Manitoba's Abattoir & Packers Limited"

Cette compagnie, dont nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs, a terminé la semaine dernière l'installation de ses machineries et a immédiatement commencé à travailler. Comme début la compagnie a acheté vendredi 63 porcs, qu'elle a abattus lundi matin. On nous informe que dorénavant on fera plusieurs abattages par semaine. Dans huit jours nous donnerons de plus amples renseignements sur cette industrie, très intéressante par les développements qu'elle ne manquera pas de prendre, ainsi que par le débouché excellent qu'elle fournira à nos cultivateurs pour leurs bestiaux.

Chez Nous ET autour de Nous

Il y aura le 15 février, à huit heures du soir à l'Ecole Taché une séance pour venir en aide à la Société des Fonds de la Croix Rouge. Cette séance sera donnée par les enfants des écoles King George, Taché et Provencher. Billets d'admission : 25c ; sièges réservés : 50c. tous sont priés d'y assister.

L'Hon. M. P. E. Lessard, d'Edmonton, était de passage à Winnipeg samedi, en route pour l'Ouest.

Le collège des Jésuites d'Edmonton a reçu 14 nouveaux élèves après les vacances de Noël : ce qui forme un total de 90, dont 68 pensionnaires et 8 demi-pensionnaires.—*Les Cloches de Saint-Boniface.*

Il y aura soirée de gala, par la chorale du Sacré-Cœur, mardi, le 20 février, église du Sacré-Cœur, coins des rues Bannatyne et Lydia. En outre, on jouera *La Laitière de Trianon* (opérette) de J. B. Wekerlin, sous la direction artistique du Professeur Rodolphe Pepin. Admission 50 sous. Lever du rideau à 8½ hrs. précises.

UNION METISSE

La réunion annuelle générale de l'Union Nationale Métisse du Manitoba, aura lieu à Winnipeg, au No. 306, Edifice Nanton (203 avenue du Portage), le mardi, 13 février 1917, à 2 heures de l'après-midi.

But de l'assemblée : Réception des rapports du conseil actuel, et élection des officiers pour l'année courante.

Les membres sont invités à s'y rendre en aussi grand nombre que possible.

ALEX. RIEL
14-15 Président

L'UNION CANADIENNE

Conférence

Nous tenons à rappeler au public que la prochaine conférence de l'Union sera donnée par le R. P. Blain, S.J., à l'Ecole Provencher dimanche à 8 heures du soir.

Le conférencier traitera un sujet que les derniers événements viennent de rendre d'une poignante actualité : "l'Enseignement d'Etat."

Nous n'avons pas à faire l'éloge du R. P. Blain, connu si avantageusement et depuis si longtemps. Sa doctrine sûre et sa logique impeccable nous assurent que notre temps sera bien employé. Qu'on vienne en foule.

Sports

Nous réitérons l'appel que nous avons déjà lancé au public de langue française de faire tout son possible pour encourager nos vaillants joueurs de hockey qui mettent si bien en vedette l'Union Canadienne.

La prochaine joute de l'Union contre Transcona aura lieu à l'Arena, vendredi soir, le 9 courant.

Le lundi suivant le 12, une autre joute aura lieu au même endroit entre l'Union et les "Beavers."

La direction du Comité Sportif s'est encore assurée deux tramways spéciaux pour le confort de ceux qui désirent assister à ses parties. Ces tramways partiront de l'Union Canadienne.

On a aussi conclu des arrangements pour un autre "train de plaisir" à destination de Transcona, pour la joute du 15 février.

Nous espérons que cette excursion sera un aussi brillant succès que la première.

On pourra se procurer des billets de MM. Raymond, Lavoie, Deschambault et Carbonneau, et aussi de M. Fournier, du "Winnipeg Church Goods."

Patinoire

La mauvaise température que nous avons eue en janvier ne nous a pas permis de tenir la patinoire dans un état aussi satisfaisant que nous l'aurions désiré. Maintenant que cette dure vague de froid semble passée pour de bon, nous pouvons assurer que la glace sera excellente à l'avenir.

* * *

Notons en passant que le Comité de musique nous comble de ce temps-ci. Son président, M. Beaudry, nous promet de grandes choses. Histoire de blaguer le temps, pourquoi ne nous en donne-t-il pas de petites !

ILS S'EN PRENNENT AU VOTE POPULAIRE

(La Patrie)

Le *Soleil* ne peut se consoler de sa déconvenue dans Dorchester. Il ne sait vraiment à quoi attribuer son malheur. Si la prochaine fois, s'est-il dit, l'on empêchait les gens de voter, ça pourrait peut-être faire l'affaire des rouges ? Nous lisons cela en toute lettre dans le dernier numéro du confrère aux abois. C'est un correspondant qui parle. Ecoutons son langage édifiant :

"Jusqu'à ce que l'on m'ait donné de bonnes explications, j'en conclus que le vote de samedi n'est pas le meilleur coup des électeurs de Dorchester et que beaucoup le regrettent amèrement, pour leur honneur et le respect que devrait commander le vote populaire.

"Ceci m'amène tout naturellement à ajouter quelques réflexions sur ce privilège et à me demander si, à raison des abus et de son fonctionnement coûteux, le vote populaire n'est pas trop étendu. Ainsi, croit-on qu'un homme qui n'a pu rien apprendre, ni être cultivateur ou quelque chose, puisse juger sainement et logiquement les administrations et les hommes.

"Dira-t-on qu'un homme qui ne peut rien faire de bien pour lui puisse faire mieux pour son pays ?

"Qui peut dire qu'un homme qui se vend pour quelques piastres ou flacons, est digne de remplir le rôle de juge... ?

"Personne, assurément et alors il faut en conclure que le droit de vote devrait être limité à ceux qui posèdent une qualification financière raisonnable et un peu d'instruction ou une certaine connaissances des choses, qu'ils sont appelés à juger. Avec une certaine dose de dignité et un bon jugement, on comprendra suffisamment que tout vote doit être donné pour des considérations supérieures et non pas pour un prétexte quelconque et sans valeur, aucune, comparativement aux vrais intérêts du peuple."

Pour qu'une feuille libérale attaque ainsi le suffrage populaire, il faut que la victoire de l'hon. M. Sévigny ait eu un effet considérable.

Les rouges de Québec sont évidemment atterrés.

Paris n'est pas effrayé

Paris, 1er — Le comité central des armateurs français a informé la Presse Associée que la nouvelle politique sous-marine des Allemands n'aura aucune influence sur les mouvements des navires partant de France ou s'y rendant.

Tout le mal qu'ils étaient capables de faire les Allemands l'ont toujours fait, a dit le porte-parole du comité et ce n'est pas les nouveaux bluffs qu'ils peuvent faire ni même une certaine augmentation réelle de leurs moyens de combat qui arrêteront les mouvements des navires des puissances de l'Entente.

De nouvelles précautions ont déjà été prises depuis quelque temps en prévision de cet accès de rage boche et leurs unités de tous modèles et de tous calibres trouveront de plus en plus à qui parler. Tout au plus pourra-t-il en résulter une certaine augmentation dans les taux d'assurance et conséquemment dans les taux de fret.

Mobilisation civile ou service national

On sait qu'en France, comme en Angleterre, l'on organise toutes les forces de la nation. Or appelle cela, au Canada, le Service National ; en France, c'est la mobilisation civile. Le but que l'on poursuit en France est d'accroître la production des accessoires de guerre en organisant la main-d'œuvre. Le sénateur Bérenger, qui a présenté un projet à ce sujet, s'est exprimé ainsi :

"Ma proposition institue la mobilisation civile "dans un cadre purement civil", en s'appuyant sur les organismes existants du ministère du travail, qui est et doit rester "le véritable ministère de la main-d'œuvre."

"Elle requiert tout d'abord un état général permanent, constamment tenu à jour, des besoins, des ressources et des conditions de la main-d'œuvre en France, en adoptant comme base préalable un programme national de production et de fabrication en toutes matières en vue de la guerre.

"Elle demande un "service civil" à tous les Français des deux sexes, de dix-sept à soixante ans, compte préalable étant tenu des occupations antérieures de ceux et de celles qui déjà travaillent utilement pour la vie nationale.

"Chaque Français et chaque Française ainsi mobilisés civilement recevront un "livret civil", où seront mentionnées toutes les indications nécessaires au recensement, au recrutement, à la répartition, etc.

"Les pères de trois enfants vivants, les veufs pères de un ou plusieurs enfants vivants et les inscrits âgés de plus de cinquante-cinq ans au 1er janvier 1917, ne pourront pas être affectés hors du lieu de leur résidence si ce n'est de leur propre consentement.

"Les mères de un ou de plusieurs enfants vivants seront "dispensées du service civil", à moins qu'elles n'aient fait expressément la demande contraire.

"Ceux des Français et des Françaises qui justifieront de l'exercice d'une profession utile à la défense nationale au moment de la promulgation de la loi, seront admis au bénéfice d'en continuer de plein droit l'exercice, sauf le cas de force majeure en vue du salut pour la résistance à l'ennemi.

"Les salaires seront calculés d'après les salaires normaux et courants payés pour les mêmes travaux dans la région où ils sont exécutés. Les inscrits requis bénéficieront de la loi sur les accidents du travail.

"Appliquée à nos diverses colonies suivant le statut qui régit chacune d'elles, notre proposition assurera à la France un recrutement colonial considérable de main-d'œuvre civile, sous le contrôle éclairé des institutions métropolitaines.

"La mobilisation civile, ainsi légalement et pratiquement réalisée, permettra de rendre à l'armée combattante la plupart des hommes jeunes valides encore affectés à des services de l'arrière, où de moins valides et les femmes pourront les remplacer dans presque tous les cas.

"Quand viendra l'heure de la paix, cette loi permettra progressivement la "démobilisation militaire" de millions de citoyens en même temps que leur "remobilisation civile" dans les cadres élargis et consolidés de la production et de la main-d'œuvre nationales.

"Nous avons cru ainsi répondre au vœu de tous les Français qui veulent que de notre démocratie de guerre jaillisse au jour de la victoire une démocratie de la paix tout à fait digne des sacrifices consentis par l'héroïsme des fils de la France pour défendre son territoire et maintenir sa civilisation."

PAS AVEC LE KAISER

Dans un récent article au *Figaro* de Paris, M. Joseph Reinach fait un formidable réquisitoire contre l'Allemagne qui a l'effronterie d'offrir aux Alliés des conditions de paix absolument odieuses. Citons les paragraphes suivants :

"Qu'ayant échoué à écraser comme ils en avaient l'espérance, en quelques semaines la France, à se retourner ensuite contre la Russie et à terroriser ou à corrompre la Belgique, l'Angleterre, le Japon, l'Italie, le Portugal, la Roumanie, ils ne dissimulent pas que la paix ne serait pour eux qu'une trêve destinée à préparer une nouvelle agression :

"Qu'il n'y aurait pas plus de sécurité que de justice dans un monde qui resterait sous la menace du militarisme prussien.

"Les puissances de l'Entente résolues à ne pas déposer les armes avant la libération des peuples opprimés déclarent, au nom des nations, victimes de l'agression allemande et à la face du monde, qu'elles ne traiteront pas avec l'empereur Guillaume II, responsable devant l'humanité et devant l'histoire de la guerre, de ses deuils et de ses ruines."

THEATRES

Walker. — Cette semaine ainsi que la semaine prochaine Albert Brown jouera la comédie "A Little Bit of Fluff"; les prix pour le temps du Carnaval seront de $1.50 $1.00, 75c. 50. 25c., pour les soirées ; de $1.00 à 25c. pour les matinées, qui auront lieu samedi et mercredi et samedi de la semaine prochaine.

Winnipeg, rue Notre Dame-ouest, Téléphone Garry 174—Acteurs permanents ; matinées : les mardis, jeudis, samedis. Prix : 25c ; le soir, les prix sont 15c à 50 cts. Cette semaine :

"On Trail" ; la semaine prochaine, "Hello Bill."

A l'Orpheum, rue Fort—Vaudeville : matinées à 2.15 hrs. et le soir à 8.15 hrs. ; le guichet aux billets est ouvert de 10 a.m. à 9 hrs. p.m. On peut retenir ses billets par téléphone, No. 698 Main. Prix : matinée 25c ; soir, 15, 25, 35, 50, 75 cts. Programme pour la semaine prochaine :

Pour la deuxième semaine du Bonspiel. Miss Clara Morton, des *Four Mortons* ; George Whiting et Sadie Burt, chansons ; Wilbert Embs et Helen Alton, musiciens et chanteurs, piano et violon, Estelle Wentworth, célèbre cantatrice américaine ; Richard Wheeler et Gertrude Dolan, danses ; Bert Leslie et Helen Cantlon, comédie, *Hogan in Mexico* ; Jack Wyatt et ses montagnards écossais, cinéma.

Vaudeville Pantages, rue Market Est. Téléphone No. 660 Main ; trois représentations par jour, à 2.30 hrs., 8 hrs. et 9.30 hrs. p.m. Prix : de 10 à 25 cts. Programme pour cette semaine :

Semaine du Bonspiel : John P. Wade & Co. ; Dolly Castle et un éléphant ; Wells Noworth & Moore ; François Renault ; comédie, "The Smart Shop."

DOMINION

Jeudi, vendredi et samedi, Wallace Ried et Anata King, dans "The Golden Fetler. La semaine prochaine, Mary Pickford, dans "The Pride of the Clan."

Judicial Sale
—OF—
VALUABLE CITY PROPERTY

KNOWN AS 109 DUMOULIN ST. ST. BONIFACE

IN THE COUNTY COURT OF ST. BONIFACE

THE CUSSON LUMBER CO. LTD. vs. ANTHONY B. ALEXANDER GINGRAS and THEOPHANE BERTRAND

Pursuant to the judgment and final order for sale made in this cause, dated the 10th day of June 1916, there will be offered by public auction with the approbation of the undersigned by F. X. Normandeau, at the City Hall, in St. Boniface, on

SATURDAY, the 3rd DAY of MARCH A.D. 1917

at the hour of 12 o'clock in the fore room, the following lands and premises :

Being the west half of lots 733 and 735, which lots are shewn on a plan of survey of part of lot 76, according to the Dominion Government of the Parish of St. Boniface, registered in the Winnipeg Land Titles Office, Selkirk Division, as No. 64, excepting thereout and therefrom the most northerly 10 feet in depth thereof on which there is situated a completed two-story frame house, known as 109 Dumoulin Street, St. Boniface.

This parcel of property will be offered for sale with a reserve bid. The purchaser to pay 10 p.c. of the purchase money at the time of sale to the Vendor, or his solicitors, and the balance to be paid within 30 days in the County Court of St. Boniface, to the credit of this action.

In every other respect the terms and conditions of sale will be the standing conditions of the Court of King's Bench.

For further particulars apply to

BEAUPRE & BETOURNAY,
Plaintiff's Solicitors.
312 McIntyre Block, Winnipeg.

Dated this 1st day of February A.D. 1917.

Signed **L. A. PRUD'HOMME,**
15 County Court Judge.

PETITES ANNONCES

AGENTS DEMANDES. — Une nouveauté extraordinaire—succès renversant—un article qui se renouvelle constamment ; une occasion unique de vous créer un commerce à vous, dont les bénéfices prendront le chemin de votre propre coffre.

Nous vous fournirons la matière à réclame gratuitement. Donnez-lui votre temps de loisir d'abord et vous devrez bientôt lui accorder toutes vos journées. Milliers de femmes l'attendent et l'achèteront toutes les semaines car elles en ont besoin tout le temps. La Cie Arma, 21-23 Ruelle Provinciale, Montréal. 15

M. EMILE DUGAL annonce à sa clientèle et au public en général que la Société D'Aoust et Dugal est dissoute, mais qu'il continuera en affaire comme d'habitude comme poseur d'appareil de chauffage, plomberie, etc., dans le bloc Dubuc, avenue Taché. 14-16

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser à madame J. Bte. Côté, 153 Avenue Provencher, Saint-Boniface. Téléphone Main 3526. 14-16

DEMANDEE.—Une jeune fille française de bonne éducation, âgée d'environ quinze ans, pour agir comme bonne d'enfant. S'adresser, 265, Kingsway, Winnipeg. Téléphone : Fort Rouge 1849. 13-15

SERVANTE.—On demande une servante ; s'adresser chez Madame J. A. Beaupré, coin Ritchot et Hamel, Saint-Boniface. 12

M. M. A. LANDRY, Orfèvre, annonce qu'il a ouvert son établissement de réparage de montre, etc, au coin des Avenues Taché et Provencher, à la Pharmacie de M. Wallar, et il sollicite la clientèle du public. 12

ARGENT A PRETER. — $400.00. S'adresser 401 Somerset Block. Téléphone Main 2079.